

REPUBLIQUE DU SENEGAL

COMMUNE DE KANEL

**PLAN
D'INVESTISSEMENT
COMMUNAL DE
KANEL**

2003 - 2007

Janvier 2003

SOMMAIRE

Introduction.....	2
I. APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	3
II. PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	5
2.1 Le territoire.....	5
2.1.1 Situation de la commune.....	5
2.1.2 Profil physique et site naturel.....	5
2.1.3 Organisation spatiale.....	5
2.2 Les acteurs.....	5
2.2.1 La municipalité.....	5
Les organisations de la société civile.....	8
2.2.3 L'Administration et les services techniques.....	9
2.2.2	2.2.2
2.3 Le partenariat.....	9
2.3.1 Le partenariat local.....	9
2.3.2 Le partenariat avec l'extérieur.....	9
III. ANALYSE DES PROBLEMATIQUES DE DEVELOPPEMENT...11	
3.1 L'économie.....	11
3.1.1 Le secteur productif.....	11
• Agriculture.....	11
• L'élevage.....	13
• La pêche.....	14
3.1.2 Le commerce.....	14
3.2 Le secteur social.....	15
3.2.1 L'éducation.....	15
3.2.2 La santé.....	18
3.2.3 La jeunesse.....	20
Les femmes.....	20
3.3 Cadre de vie et équipements urbains.....	21
3.3.1 L'habitat et la voirie.....	21
3.3.2 L'assainissement.....	22
3.3.3 Les équipements urbains.....	23
LE PLAN D'ACTION QUINQUENAL.....	26

Introduction :

A l'occasion de la réforme de 1996 sur la décentralisation au Sénégal, certaines localités parmi lesquelles Kanel ont été érigées en nouvelles communes, les dotant ainsi de nouvelles prorogatives et compétences en matière de gestion urbaine.

Afin qu'elles puissent assumer pleinement leurs rôles, ces municipalités doivent être aidées à se doter d'une politique de développement urbain, à l'échelle communale, leur permettant de répondre aux sollicitations de plus en plus pressantes des populations en terme d'équipements, de services urbains, d'emploi...

C'est dans ce contexte que la commune de Kanel a sollicité l'appui de l'ADOS pour l'élaboration de son plan de développement qui devra impulser et inscrire dans une dynamique globale le développement de la localité.

Conçu comme un cadre global de cohérence et de concertation, ce plan a mobilisé l'ensemble des acteurs locaux autour des objectifs de développement de la commune. Ainsi son élaboration a été l'occasion de :

- De faire converger et créer une synergie dans la mobilisation des ressources locales au plan humain, matériel et financier ;
- Articuler les initiatives locales à la fois portées par la mairie, les populations et les intervenants extérieurs ;
- Définir un véritable cadre de référence pour servir de repère à l'action pour l'ensemble des acteurs intervenant sur le territoire ;
- Reconstituer le tissu social grâce à l'impulsion d'une dynamique participative et citoyenne.

L'enjeu de cet exercice est donc de permettre à la commune de répondre à la fois aux préoccupations quotidiennes d'urgence des administrés tout en initiant, sur le long terme, une démarche de développement local concerté du territoire.

Ainsi en manifestant et concrétisant leurs volonté politique de dialoguer avec les populations et les impliquer dans le processus de gestion et de développement de la commune, les autorités municipales visent un double objectif :

- d'une part, faciliter l'appropriation des actions de développement par les acteurs sociaux en évitant de « parachuter » des initiatives construites par le haut ;
- d'autre part, amorcer une évolution des mentalités et des façons de faire et contribuer à l'émergence d'une citoyenneté locale.

Ce présent document qui est le fruit d'une longue concertation entre tous les acteurs de la commune est composé de quatre parties :

1. une première partie qui présente la méthodologie et la démarche utilisée pour faire ce travail ;
2. ensuite une deuxième partie qui présente le territoire de la commune ainsi que les acteurs qui l'occupent ;
3. après une troisième partie qui expose l'analyse des problématiques de développement de la commune ;
4. enfin une quatrième partie qui décline le consensus des acteurs sur les priorités de développement en terme d'axes, d'objectifs et d'actions à mener.

I. Approche méthodologique :

Après des échanges et sur la base d'une convention signée entre l'ADOS et la Commune de Kanel, une méthodologie d'élaboration du plan a été arrêtée. Cette méthodologie qui vise un certain nombre d'objectifs (cf. Introduction), reprend la démarche de Planification qui s'articule autour de trois grandes étapes : le prédiagnostic, l'autodiagnostic et la planification.

<u>Etapes</u>	<u>Objectifs</u>	<u>Principes et Méthodes</u>	<u>Outils</u>
PREDIAGNOSTIC	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réaliser un diagnostic socio-économique permettant d'identifier les potentialités et atouts de la commune, mais également ses contraintes et limites ; ➤ Analyser les relations entre les différents acteurs (élus, populations...) en rapport avec les enjeux de développement et le nouveau contexte de la décentralisation ; ➤ Informer globalement les acteurs sur la démarche de planification ; ➤ Dégager des hypothèses en terme de thèmes à traiter et d'acteurs à impliquer pour mener l'autodiagnostic ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Etude externe réalisée par les techniciens de l'ADOS qui ont effectué une photographie de la commune avec neutralité et sans influence ; • Recensement des ressources locales semblant insuffisamment valorisées ; • Repérage des forces de changement et de blocage qu'il serait intéressant d'approcher dans le cadre de la concertation sur le développement de la commune • Organisation d'une restitution des résultats de l'étude qui sont amendés et validés par les acteurs locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte de données secondaires sur les caractéristiques physiques, démographiques et socio-économiques de la commune ; • Entretien avec les élus, les différents organisations communautaires de base, les techniciens de l'Administration ; • Entretien avec des personnes ressources (intervenants extérieurs, chercheurs...); • Observation directe et participante du vécu dans la commune par les agents de l'ADOS

AUTO DIAGNOSTIC	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Susciter un dialogue social et une concertation de l'ensemble des acteurs de la commune sur le développement de leur territoire; ➤ Développer les capacités de réflexion collective sur des problèmes communs ; ➤ Déboucher sur un consensus en terme d'axes de développement et d'objectifs à atteindre, partagés par le plus grand nombre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance et reconnaissance mutuelle des différentes familles d'acteurs locaux ; • Participation large et ascendante des acteurs locaux dans l'élaboration et la mise en œuvre des objectifs de développement ; • Renforcement des capacités d'autodiagnostic et de formulation de solutions durables par les acteurs locaux eux-mêmes ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de forums rassemblant élus, populations, techniciens de l'Administration et intervenants ; • Organisation d'ateliers de réflexion thématiques sur les différents secteurs du développement local ; • Utilisation d'outils de diagnostic participatif de type <i>arbre à problèmes</i> ; • Animation, négociation et médiation des techniciens de l'ADOS chargés de superviser le processus.
PLANIFICATION	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Discuter les différentes solutions possibles qui permettent d'atteindre les objectifs fixés, et en retenir les plus viables et les plus partagées; ➤ Etablir par consensus un échéancier réaliste pour la mise en œuvre des solutions retenues ; ➤ Identifier les différents acteurs devant s'impliquer dans la mise en œuvre et recueillir leurs premiers engagements. 	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de consensus sur les questions soulevées et les solutions à adopter ; • Analyse collective dans le choix des solutions suivant les critères de faisabilité de actions, leur correspondance aux impératifs de développement ainsi que leur caractère prioritaire ou non ; • Conciliation des intérêts des élus et des populations et prééminence de l'intérêt général et du développement; 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'ateliers de planification thématiques ; • Participation de techniciens qui apportaient leur éclairage sur la faisabilité des solutions retenues ; • Etablir un arbre à objectifs comme support de planification des actions ;

II. Présentation de la commune

2.1 Le territoire

2.1.1 Situation de la commune

Située dans la moyenne vallée du fleuve sénégal, Kanel qui fut érigé en commune en 1996, est le chef-lieu du département du même nom qui vient d'être créé en 2002. Lequel département appartient à la nouvelle région de Matam.

Le nouveau découpage qui en découle fait que le périmètre communal est ceinturé par la communauté rurale de Ouro Sidi.

L'emplacement de la commune sur la RN2 (à 440 km à l'est de Saint Louis), sa proximité avec la frontière mauritanienne, ainsi que sa position centrale par rapport aux villages de la zone, donnent à la ville la possibilité de structurer son effet polarisant dans le nouveau département.

2.1.2 Profil physique et site naturel

La ville se situe dans la zone sahélienne. Ce qui lui confère un climat assez sec caractérisé par le harmattan qui souffle une partie de l'année. Ainsi les températures varient pendant l'année entre un minima de 17°C en janvier et décembre pour remonter jusqu'à 44°C entre mars et juin. La saison des pluies qui ne dure que 3mois (entre juin et septembre) donne lieu à une pluviométrie relativement faible, variant entre 200 et 400 mm par an.

La localisation de la commune dans le versant du fleuve Sénégal fait qu'elle se situe sur le chemin des eaux de pluie pendant l'hivernage. D'où le problème du drainage de ces eaux qui se pose à Kanel.

2.1.3 Organisation spatiale interne

La superficie communale est de l'ordre de 9 km². La ville est constituée par l'ancien village caractérisé par un habitat non structuré répondant peu aux normes urbanistiques. Autour de ce noyau s'implantent de nouvelles habitations. Bien que ces implantations se fassent sur des sites non lotis, elles donnent une allure plus urbaine à la ville que le village originel.

La commune est découpée en 7 quartiers qui sont : Thielol Est ; Thelol Ouest ; Yirla ; Hoha ; Kanel 2 Laamulao ; et Alla Yidilao

Seul 13% de la superficie communale est occupée, soit 117ha sur les 900 ha de la commune. La surface de l'habitat qui est d'environ 53 ha correspond à 45% de la superficie totale occupée, alors que la surface des autres occupations est de 64 ha, soit 55% de la superficie totale occupée.

Ainsi, des possibilités d'extension existent vers l'ouest, l'est et le sud, plus précisément au niveau des quartiers de Kanel 2, Thielol Est, Hoha, Yirla et de Laamulao .

2.2 Les acteurs

2.2.1 La municipalité

L'analyse du fonctionnement de la municipalité, qui comprend ici le maire, le conseil municipale et l'administration de la mairie, s'est effectuée à travers des facteurs qui influent

directement sur l'efficacité et la bonne marche de l'institution. Ces facteurs sont le leadership stratégique, les ressources humaines et les capacités financières.

Le leadership stratégique :

Depuis sa création en 1997, l'institution a à sa tête un maire charismatique qui a entamé en 2002 un deuxième mandat de 5 ans. C'est un intellectuel technocrate doublé d'un homme politique de dimension nationale. En effet, il a eu à diriger des Sociétés Nationales, il fut également Conseiller de l'ancien Président de la République. Parallèlement à ses fonctions techniques il a été membre du bureau politique (au niveau national) de l'ancien parti au pouvoir.

Aujourd'hui, dans son travail quotidien, le maire réinvestit son expérience et son expertise dans sa commune et dans l'équipe municipale qui du reste comprend un nombre appréciable d'intellectuels et de technocrates, comparativement à d'autres communes rurales du Sénégal. Ces éléments expliquent en grande partie les constats positifs effectués dans le fonctionnement de la municipalité :

- Les gens se sentent orientés vers des buts qui correspondent à une vision du développement de la commune ;
- Les responsabilités en matière de prise de décision entre le maire, ses adjoints, les commissions, le conseil municipal ainsi que le secrétaire municipal et ses services rattachés, sont clairement réparties et semblent convenir à tout le monde ;
- Le maire pratique une gestion participative et travaille en étroite collaboration avec ses adjoints, les conseillers et le conseil municipal ;
- Au regard du rythme de travail et du temps consacré à la commune, le maire et ses adjoints ont à cœur de s'acquitter de leur mission ;
- La dimension du maire permet à la commune d'avoir de bons liens avec l'extérieur, notamment avec l'Etat aux niveaux régional et national, mais également avec des partenaires extérieurs ;
- Au regard de certains projets de la commune comme la Case des Tout-Petits et le contrat de ville avec l'ADM qui finance un paquet de projets, on peut affirmer que le maire a des capacités de mobiliser des ressources extérieures pour sa commune.

Ces différents constats et d'autres non mentionnés ici permettent de supposer que la commune de Kanel dispose d'un leadership capable de faire le lien entre la réalité interne et la réalité externe afin d'améliorer l'efficacité de l'équipe municipale dans les services rendus.

Cependant, les actions qui ont été menées jusque là ont certes répondu à des besoins ponctuels des populations, mais n'entraient pas dans le cadre d'une stratégie globale de développement du territoire. Le présent travail d'élaboration d'un projet de territoire va participer à faire émerger une politique du développement de la commune partagée par l'ensemble des acteurs.

Structure organisationnelle et ressources humaines :

Le Conseil municipal est l'organe délibérant de la commune. Il est composé de 30 conseillers élus au suffrage universel pour un mandat allant de juin 2002 à juin 2007. Le maire et ses deux adjoints composent le bureau qui est l'organe exécutif du Conseil Municipal.

Pour son fonctionnement, le Conseil est organisé en 10 commissions thématiques qui, à priori ont pour mission de faire un travail en amont et de fournir des éléments permettant au Conseil de statuer sur les affaires communales. Ces commissions sont :

- commission des finances
- commission de la planification et des projets

- commission des domaines
- commission de l'éducation
- commission des affaires sociales
- commission des sports
- commission de la santé
- commission de la jeunesse et des loisirs
- commission des marchés et halles
- commission de l'environnement

Le Conseil fonctionne régulièrement avec la tenue de ses sessions ordinaires en plus de ses sessions extraordinaires. Contrairement au mandat précédent marqué par une forte opposition entre conseillers de la formation politique majoritaire et ceux de l'opposition, l'actuel Conseil n'est pas manifestement marqué par des tendances politiciennes, et les conseillers de tous bords confondus semblent privilégier l'intérêt général au détriment des intérêts partisans.

Toutefois, le manque de formation de certains conseillers, notamment les plus âgés, reste un facteur qui limite leur engagement dans l'accomplissement de leurs missions. Dans ce cadre, il faut saluer l'appui apporté par le Programme DGL Felo (décentralisation et gouvernance locale) qui va participer à renforcer les capacités des élus dans l'exercice de leurs compétences.

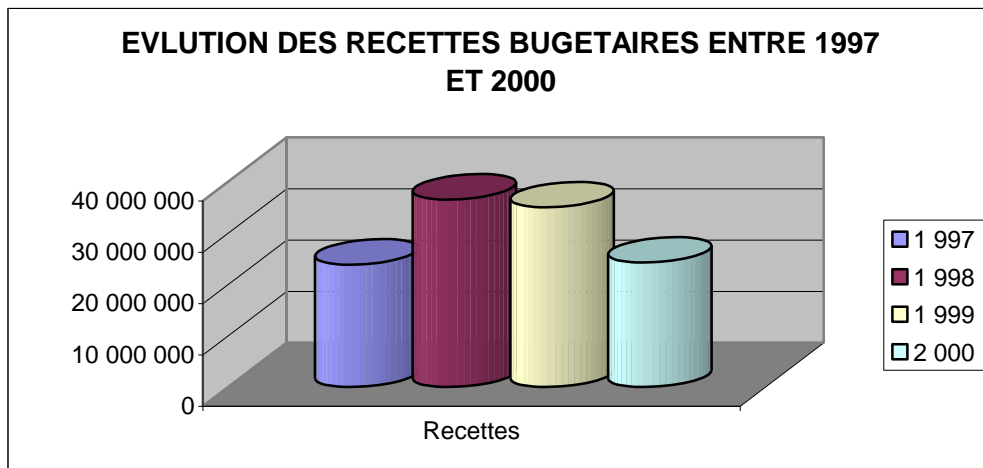
Par ailleurs, la mairie dispose d'un personnel administratif et d'appui que sont :

- deux commis d'état civil qui assurent les fonctions d'officiers d'état civil par délégation ;
- trois collecteurs qui sont chargés du recouvrement des taxes municipales.

Ce personnel est sous la responsabilité du secrétariat municipal qui en assure le suivi et la coordination, et qui en outre assiste le maire dans la gestion administrative et financière de la commune.

Les capacités financières :

Recettes ordinaires	1997	1998	1999	2000
Excédent de fonctionnement reporté		590 157	1 358 187	1 144 887
Produits d'exploitation	314 600	664 400	1 073 050	1 461 750
produits domaniaux	3 653 300	3 202 375	3 449 575	3 118 475
Impôts locaux	1 265 300	682 600	164 700	1 135 725
Taxes municipales	169 400	162 200	247 000	77 700
Produits divers	1 183 300	990 300	553 726	585 600
Fond de dotation	624 454	624 454	777 617	848 732
SOUS TOTAL	7 210 354	6 916 486	7 623 855	8 372 869
Recettes extraordinaires				
Résultat d'investissement reporté		16 666 660	17 436 963	902 093
Fond de concours de l'Etat	16 666 660	13 000 000	10 000 000	15 000 000
SOUS TOTAL	16 666 660	29 666 660	27 436 963	15 902 093
TOTAL RESSOURCES	23 877 014	36 583 146	35 060 818	24 274 962



On constate une fluctuation des recettes municipales qui sont montées en hausse en 1998 et 1999 atteignant plus de 36 Millions. Par contre, en 1997 et 1998 les recettes ont tourné autour de 24 Millions. Ces fluctuations s'expliquent d'une part par la variation des fonds de concours apporté par l'Etat, et d'autre part par le résultat d'investissement reporté qui est nul en 1997 (première année d'exercice) et marginal en 2000.

On note également une forte proportion des recettes extraordinaires dans le budget recouvré, notamment le fond de concours, qui non seulement n'est pas régulier, mais n'est pas non plus maîtrisé par la commune.

Les recettes ordinaires constituées des ressources locales sur lesquelles la commune peut avoir une maîtrise, ne représentent que entre 34% et 19% suivant les années. Ce qui est très faible et caractérise une forte dépendance du budget de la commune aux apports extérieurs.

La faiblesse de recettes ordinaires est due une exploitation peu optimale du potentiel fiscal de la commune. En effet, la population ne s'acquitte pas des impôts tels que le minimum fiscal 4^e catégorie, l'impôt sur le foncier bâti et la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

Au regard du potentiel fiscal non recouvré, la commune dispose de marges de manœuvre assez importantes pour améliorer sensiblement ses recettes ordinaires.

Il est également possible d'améliorer ces recettes avec la mise en service du futur marché et de la future gare routière.

2.2.2 Les organisations de la société civile :

La particularité de la commune de Kanel est la présence d'un tissu associatif dynamique et impliqué depuis longue date dans le développement. Les émigrés en ont souvent été les moteurs, et ils constituent dans des associations une source potentielle de cofinancement mais surtout une bonne base pour la structuration des populations

A ce niveau, il faut noter l'action de pionnier que mène l'**AJUKA** (créé en 1968) à travers ses différentes réalisations dans les domaines de la **santé** (construction logement de la sage femme, ambulance), de l'**éducation** (construction du collège) et de l'**eau** (extension et rénovation du réseau). Ainsi, elle constitue un véritable partenaire de la Commune pour le développement socio-économique de la ville de Kanel.

Par ailleurs, il faut noter l'apport très positif de l'**ARKF** (Association des Ressortissants de Kanel en France) qui depuis la France entreprend des actions en relation avec certaines O.N.G

du nord. C'est ainsi qu'en 1995, elle a initié un programme d'amélioration du service de l'eau dans le village de Kanel (en partenariat avec ISF et l'AJUK, pour un coût global de deux cents dix millions de FCFA). Aujourd'hui, ce programme a débouché sur l'extension du réseau d'adduction d'eau potable qui alimente suffisamment toute la commune, même s'il existe encore des problèmes au niveau des structures de gestion de l'eau.

Les femmes et les jeunes se sont respectivement structurés autour de deux (2) Groupements de Promotion Féminine et de cinq (5) Associations Sportives et Culturelles. Ces groupements mènent des activités de développement mais de façon encore timide. Ces organisations restent toujours sous la tutelle de l'organisation mère : l'AJUK.

2.2.3 L'Administration et les services techniques :

L'érection de Kanel en département depuis 2002 a considérablement modifié l'administration locale dans la commune. En effet, la représentation du commandement territorial est passée d'une sous préfecture à une préfecture. Il y a également l'arsenal de services techniques départementaux qui pour quelques uns sont déjà installés (Eaux et Forêts, Education, Jeunesse...) et pour les autres (Hygiène, Agriculture, Elevage...) vont l'être incessamment. Ce dispositif rapproche beaucoup de services de la commune, alors que jusque là, on aller les chercher jusqu'à Matam.

2.3 Le partenariat :

2.3.1 Le partenariat local :

Le partenariat local est caractérisé par de faibles relations entre la collectivité locale et les organisations de la population. Cet état de fait est dû en grande partie au manque d'habitude des populations de travailler avec des élus locaux. En effet, l'érection de Kanel en commune relativement récente, a trouvé en place des populations bien organisées autour des problématiques de développement. L'AJUK qui est l'organisation mère dans la commune a été créée en 1969. Depuis cette date, elle mène des activités et compte aujourd'hui des réalisations assez importantes qui répondent aux besoins des populations. Aujourd'hui, la jeune municipalité investie de compétences s'affirme de plus en plus comme maître d'ouvrage du développement de la commune. Cette transition ne se fait pas toujours sans difficultés, car certains dirigeants de l'AJUK n'ont pas tout à fait intériorisé les rôles et responsabilités de la municipalité conférés par les lois sur la décentralisation.

L'enjeu du partenariat local repose aujourd'hui sur une reconnaissance de la légitimité de la commune comme maître d'ouvrage du développement, mais également une implication citoyenne des organisations de la société civile, notamment l'AJUK, pour créer une synergie autour du développement.

2.3.2 Partenariat avec l'extérieur :

Compte tenu de sa jeunesse, la commune ne compte encore qu'un nombre modeste de partenaires extérieurs. Ceci dit, on constate un intérêt de plus en plus croissant d'intervenants potentiels qui aimeraient travailler avec la commune. C'est le cas de Mantes-La-Jolie, une commune Française avec laquelle Kanel sera bientôt en coopération décentralisée.

Les principaux partenaires extérieurs qui travaillent actuellement avec la commune sont : l'Agence de Développement Municipal (ADM), l'ADOS et le DGL Felo.

- *Agence de Développement Municipal :*

La commune a signé avec l'ADM un contrat de ville en 1999 pour la construction d'une gare routière d'un coût de 25 Million de franc CFA et d'un marché d'un coût de 50 Millions de francs CFA. Ces projets sont en cours de réalisation et la réception des ouvrages est normalement prévue cette année (2003). La commune compte beaucoup sur ces nouvelles infrastructures pour améliorer ses recettes fiscales afin de tenir ses engagements dans le contrat la liant à l'ADM.

- *ADOS (Ardèche Drome Ourosogui Sénégal)*

L'ADOS est une Association de coopération décentralisée basée en Valence (en France) qui anime et met en œuvre des projets d'échange et de coopération entre des collectivités locales des départements de la Drome et de l'Ardèche et celles de la région de Matam.

Dans le cadre de son programme d'appui au développement local dans la région de Matam, l'ADOS appuie la commune dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de développement communal (communément appelé Plan d'Investissement Communal).

Après une phase de planification et d'animation du territoire qui a duré plus d'un an, l'ADOS appui aujourd'hui la commune dans la réalisation des actions retenues dans le plan. Cet appui commence cette année dans le secteur de la santé et devrait se poursuivre et s'étendre dans les années avenir.

- *Le DGL Felo (Décentralisation et Gouvernance Locale)*

Le DGL Felo est un programme national d'appui à la décentralisation et à la gouvernance locale financé par l'US AID (agence américaine de développement).

Le programme appui les initiatives locales par le biais de la formation et de l'assistance technique basée sur la demande des acteurs locaux. Ainsi, le programme mène entre autres activités pour la commune :

- ⇔ l'organisation de sessions de formation des élus sur les compétences transférées ;
- ⇔ l'organisation de session de formation sur les principes, règles et procédures budgétaires ;
- ⇔ l'organisation d'ateliers aux niveaux départemental et régional auxquels participe la commune de Kanel.

III. Analyse des problématiques de développement et résultats de l'auto diagnostic des acteurs

3.1 Economie

3.1.1 Le secteur productif

Le nouveau découpage qui a érigé Kanel en commune a fait que la presque totalité des terres détenues par les habitants de Kanel se trouve aujourd'hui sur le territoire de la communauté rurale de Ouro Sidi. De ce fait, le secteur productif qui tourne autour des activités agricoles, d'élevage et de pêche, s'exerce essentiellement en dehors du territoire communal. Cependant, ce secteur représente 86% de la population dont 60% d'agriculteurs, 24% d'éleveurs et 2% de pêcheurs.

Agriculture

Elle est pratiquée pendant toute l'année dans ces différentes formes : les cultures sous pluie pendant l'hivernage et les cultures de décrue sur le lit majeur du fleuve Sénégal et sur les terres inondées avec le retrait progressif de l'eau pendant la saison sèche.

On note une absence de l'agriculture irriguée qui est pourtant largement pratiquée dans la région. Et ceci, malgré l'existence de ressource en eau tel le « Wendou Kanel » qui est un lac permanent.

Les cultures sont essentiellement vivrières avec une forte prédominance de la céréaliculture (sorgo, maïs et mil).

L'autoanalyse de l'activité agricole par les acteurs de la commune a fait ressortir certaines contraintes qui limitent son développement :

- *Des cultures détruites par le bétail et les parasites :*

La forte présence d'une activité pastorale dans la zone entraîne souvent des dévastations de champs de culture par le bétail. Outre la transhumance des troupeaux de bovins entre le Ferlo, le Diéri et le Waalo, l'élevage sédentaire des petits ruminants et de quelques têtes de bovins crée beaucoup de désagréments à l'agriculture. Les passages du bétail pour accéder à des zones de pâturage et la délimitation de ces dernières font l'objet de conflits permanents entre agriculteurs et éleveurs. L'inexistence d'un Plan d'Aménagement et de Gestion du Territoire ne facilite pas la résolution de ce problème. Aujourd'hui, du fait que l'essentielle des terres est contrôlé par la communauté rurale de Ouro Sidi, toute solution devra passer par une concertation avec cette collectivité locale.

Par ailleurs, les conditions naturelles du milieu et les pratiques culturelles favorisent le développement et la sédentarisation des dépraveurs et certains parasites. Ainsi, certaines cultures telles que les céréales qui se font deux fois par an et d'autres spéculations dont la production se fait plusieurs fois par an, exercent un attrait sur les oiseaux et autres insectes parasites.

- *Une maîtrise faible de l'eau*

Du fait de la courte durée de la saison des pluies et de l'existence de cours d'eau permanents et temporaires, les agriculteurs de la Vallée du Fleuve Sénégal se rabattent souvent sur les cultures irriguées et les cultures de décrue. Sur les surfaces inondées qui servent aux cultures de décrue, le système de lâchage et de retenue d'eau des barrages du fleuve vient amplifier les perturbations déjà causées par les aléas pluviométriques.

La réalisation d'aménagements hydro agricoles qui constituent une alternative pour une meilleure maîtrise de l'eau, reste encore timide dans toute la région. Cependant, la situation de Kanel est singulière avec quasiment pas d'agriculteurs de la commune qui détient une parcelle irriguée.

Ainsi avec la réalisation d'aménagements hydro agricoles, la culture irriguée présente de grandes possibilités de développement pour les propriétaires de terres dans le Waalo.

- *Un matériel agricole d'une faible productivité*

Les cultivateurs n'utilisent que très peu la culture attelée. Les terres de la zone sont argileuses et donc difficiles à travailler. L'équipement nécessaire pour une traction animale ou motorisée (charrues ou tracteur) dépasse souvent les possibilités financières des exploitants. La charrue qui serait un équipement intermédiaire assez productif et plus adapté aux capacités d'investissement des exploitations, reste encore très chère dans la zone comparativement à d'autres régions du Sénégal. L'inexistence d'une production de ce type de matériel au niveau local et le manque d'organisation des producteurs (en centrale d'achat par exemple) rendent difficile et coûteuse l'acquisition de matériel agricole.

- *Des possibilités de diversification peu exploitées*

Les productions sont essentiellement constituées des céréales (mil et maïs) destinés à l'autoconsommation. Les cultures de rente telles que les courges, patates, haricots... représentent une proportion encore marginale.

Le développement des cultures de rente et de leur diversification sont contraints entre autres par l'inexistence d'un conseil technique auprès des producteurs, la difficulté d'accéder au matériel et intrants nécessaires, et enfin l'accès difficile au marché de certains produits : certains centres urbains qui se trouvent à des centaines de kilomètres.

- *Des organisations de producteurs de faibles capacités*

Les agriculteurs de Kanel sont organisés autour d'une section de coopérative agricole et de GIE (groupement d'intérêt économique) qui sont en général issus des GPF (groupement de promotion féminine). Si la coopérative reste dans une situation léthargique depuis de nombreuses années, les GIE des femmes eux font preuve d'un minimum de dynamisme en s'activant dans un maraîchage peu productif.

De façon générale, il n'existe pas d'organisation capable de défendre les intérêts des agriculteurs dans leur environnement institutionnel, notamment auprès des institutions de crédit, des services techniques et autres partenaires. Ainsi, l'appui à l'organisation des producteurs de la zone pour la prise en charge de leurs problèmes reste un préalable fondamental pour un développement maîtrisé de l'agriculture de la zone.

Elevage :

L'élevage est l'une des principales activités économiques dans la commune. Il est pratiqué par la presque totalité des ménages qui l'associe parfois à d'autres activités. Plus 24% de la population active de la commune le pratique exclusivement. Il reste cependant de type extensif avec de longs déplacements (ou transhumance) vers le Ferlo à la recherche de pâturages.

Malgré l'inexistence de statistiques fiables sur le cheptel et son évolution, on peut constater son importance en nombre autant pour les bovins que pour les petits ruminants. Cela dit, la productivité de ce secteur reste très faible à cause de certains facteurs qui bloquent sa progression.

Un cheptel important mais sous exploité

Le cheptel présente une bonne évolution quantitative surtout au niveau des petits ruminants et des bovins. Cependant, il fait rarement l'objet d'une exploitation rentable. Le nombre de têtes est souvent signe de prestige et de puissance pour le propriétaire qui ne se soucie pas trop des possibilités de rentabilisation de son troupeau. C'est également un moyen pour les nombreux immigrés de la zone d'épargner une partie de l'argent gagné à l'étranger. Ceci débouche sur un déséquilibre entre le cheptel et les ressources disponibles pour entretenir et gérer ce cheptel. Ce déséquilibre qui se traduit par l'insuffisance des pâturages et des difficultés d'abreuvement du bétail, accentue considérablement le phénomène de transhumance qui ne favorise pas une exploitation rationnelle et optimale de ce secteur.

On peut penser qu'un développement de l'élevage doit passer une rationalisation des stock de bétail ; C'est à dire diminuer la quantité au profit de la qualité pour accroître considérablement à terme la valeur du Cheptel.

Une alimentation du bétail insuffisante et de faible qualité

Le pâturage naturel constitue la principale source d'alimentation du bétail. Mais l'importance du troupeau dans cette zone fait que le pâturage est surchargé et n'arrive pas à satisfaire correctement les besoins du bétail envahissant. Alors que la valeur nutritive du pâturage dans la zone étant assez faible, les besoins en quantité se trouvent plus importants pour combler les déficiences en qualité de celui-ci. A cela il faut ajouter que la disponibilité du pâturage est largement tributaire de la saison des pluies dont le bon déroulement est très aléatoire dans la zone.

Par ailleurs, l'aliment concentré de bétail qui pourrait être une alternative (ou un complément) n'est presque pas disponible dans la commune faute de magasins de vente. Seuls quelques éleveurs qui en ont les moyens vont s'approvisionner parfois à Ourossogui pour renforcer l'alimentation du bétail assez éprouvé.

Ainsi l'amélioration de la production, de même que son intensification doivent passer par la recherche d'alternatives ou d'innovations pour apporter des solutions aux difficultés d'alimentation des animaux.

La rentabilisation des produits animaux (lait, viande) reste très limitée. Ainsi, l'activité procure un revenu marginal aux éleveurs. Cependant, elle dispose d'une marge de progression appréciable avec une possible introduction de l'élevage semi-intensif.

Ce secteur constitue un enjeu de développement dans la mesure où, s'il est structuré à terme autour de fermes péri-urbains, pourra constituer un levier du développement local. Ceci permettrait par ailleurs d'atténuer les conflits fréquents entre agriculteurs et éleveurs concernant l'occupation de l'espace. En effet, la stabilisation des troupeaux réduirait les destructions des cultures causées par la divagation du bétail.

Cependant les difficultés d'abreuvement du bétail, l'insécurité due aux vols de bétail et la dégradation de la santé animale due à l'insuffisance du personnel vétérinaire et d'une infrastructure adéquate, sont, pour les acteurs du secteur, autant de contraintes qu'il va falloir lever préalablement pour un développement de l'élevage.

La Pêche :

La pêche est une activité qui est marginale au regard du nombre d'actifs qu'il emploie : seulement 2% de la population. Avec la raréfaction du poisson depuis la construction des barrages sur le fleuve, la pêche est de plus en plus délaissée au profit d'autres activités.

Cependant, les « Thioubalo » (pêcheurs traditionnels) continuent à exercer cette activité mais avec une faible productivité due en partie à des méthodes rudimentaires et du matériel souvent très vétuste.

Même si elle ne présente pas un potentiel de croissance important, la pêche peut être une source de revenus pour une catégorie de la population (les « Thioubalo »), et pourra aussi améliorer l'accès des populations locales au poisson frais. Mais cela suppose en premier lieu une redynamisation du secteur qui passe par des stratégies visant à stopper voire renverser la tendance à la diminution des poissons du fleuve, et à renforcer l'équipement des pêcheurs.

3.1.2 Le commerce

Avec près de 10% de la population active employée, le commerce qui est une activité assez développée est structuré autour d'échoppes dans les quartiers et du marché de Kanel qui approvisionne les ménages surtout en denrées alimentaires. La commune polarise également les villages environnants surtout ceux du Walo.

L'érection de Kanel en commune a renforcé son effet polarisant et de là même, sa vocation commerciale dans la zone. De ce fait les activités liées au commerce dépassent aujourd'hui le niveau d'équipement marchand de la commune. Il existe un seul marché dans la ville qui est non seulement exiguë, mais en plus est dans un état de vétusté très avancé. C'est ainsi que dans le cadre du contrat de ville qui la lie à l'ADM (Agence de Développement Municipale) la commune a initié un projet de construction d'un nouveau marché qui est en phase d'exécution.

Aujourd'hui donc, l'enjeu du secteur réside d'une part dans l'organisation de ses acteurs autour du prochain nouveau marché, notamment :

- l'approvisionnement des marchands
- la gestion et le fonctionnement du marché
- ainsi que la mise en place d'un système financier local de type groupement d'épargne et de crédit ;

et d'autre part le désenclavement des villages du Walo qui sont polarisés par le marché de Kanel.

Par ailleurs, l'intégration à terme des composantes commerciales connexes telles que le commerce du bétail et de la viande donnera à ce secteur une plus grande dimension dans

l'économie locale, mais aussi dans les finances locales en offrant la possibilité d'améliorer les recettes fiscales de la commune.

3.2 Le secteur social :

3.2.1 Education

L'ancien village de Kanel qui est devenu commune aujourd'hui joue depuis longtemps un rôle important dans le secteur éducatif. En effet, Kanel qui dispose d'une école maternelle, de 2 écoles primaires et d'un collège, reçoit beaucoup d'élèves ressortissant des villages de la zone.

En outre, l'éducation présente de plus en plus d'enjeux dans la commune du fait qu'aujourd'hui les trois premiers niveaux d'enseignement au Sénégal existent à Kanel : c'est l'enseignement préscolaire avec une école maternelle, ensuite l'enseignement élémentaire avec deux écoles primaires, puis l'enseignement moyen secondaire avec un collège.

L'enseignement préscolaire :

L'éducation préscolaire est relativement récente dans la région de Matam en général. En effet d'une école préscolaire avec un effectif de 100 élèves en 1995, la région compte aujourd'hui 06 établissements avec un effectif qui passe à 655 élèves en 2002. Cela traduit en fait la volonté politique des autorités centrales en place de promouvoir ce secteur de l'éducation.

C'est ainsi que la commune de Kanel a disposé d'un des 6 écoles maternelles que compte la région. Cette école maternelle accueille aujourd'hui 98 enfants dont les 64 petites filles, soit plus de 65% de l'effectif. Ceci permet de supposer que le développement du préscolaire participera pour beaucoup à une bonne préparation de la scolarisation des enfants de la zone en général et des filles en particulier.

Par ailleurs, la construction d'une Case des tout-petits, qui est en cours, va améliorer considérablement la pré scolarisation des enfants dans la commune.

Cela dit, des efforts conséquents devront être faits pour rendre plus fonctionnelles ces infrastructures préscolaires. En effet l'école maternelle fonctionne avec des abris provisoires en attendant d'être construite, alors que la case des tout petits bien que n'étant pas encore finie risque d'avoir des problèmes d'équipement, notamment eu jouets et matériels de jeux.

L'enseignement élémentaire :

Ce secteur de l'éducation a enregistré des avancés notables dans la région de Matam notamment pour le taux brut de scolarisation (TBS) qui est passé de 31 à 60% entre 1995 et 2002. Cependant, le TBS retenu par les Objectifs Intermédiaires de l'Education, auxquels le Sénégal a souscrit, restent à atteindre.

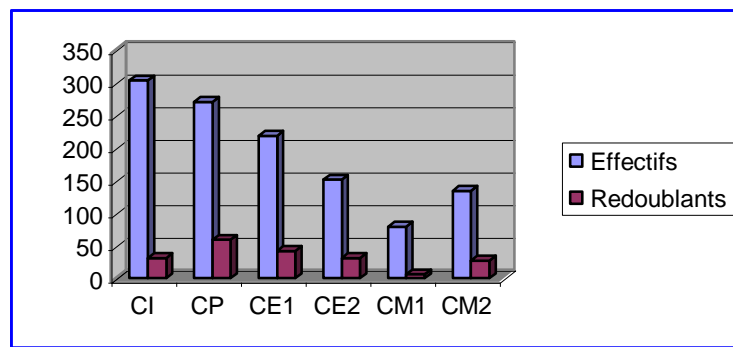
Les statistiques disponibles sur la commune de Kanel ne permettent pas de calculer son TBS. On peut apprécier facilement l'amélioration de la scolarisation surtout avec la construction d'une deuxième école primaire. Cependant, l'effectif moyen d'une classe de la commune est de 56 élèves. Ce qui est satisfaisant au regard de la moyenne nationale, mais se situe nettement en dessous de l'effectif moyen d'une classe dans la région de Matam qui est de 33 élèves.

Ceci dit, la fonctionnalité de l'école Kanel 2, qui ne compte que 5 salles de classe, laisse à désirer à cause d'un déficit d'équipements (tables bancs et bureaux) et d'une absence de clôture.

A ces problèmes d'infrastructure et d'équipements, s'ajoutent les difficultés des élèves de disposer de fournitures scolaires suffisantes leur permettant de suivre correctement les enseignements. Les manuels scolaires au programme également ne sont pas toujours disponibles et sont souvent hors de portée de la bourse des parents. En effet le niveau de revenu très faible des ménages qui sont déjà assaillis par les besoins quotidiens (surtout alimentaires), fait que les parents n'accordent pas toujours une priorité aux charges scolaires de leurs enfants.

Ces facteurs combinés ont un impact négatif dans le cursus du cycle primaire qui pourtant devrait donner une bonne base aux élèves. Ainsi, une déperdition des effectifs au cours du cycle et une baisse inquiétante du niveau des élèves qui redoublent parfois une même classe sont les principales conséquences des problèmes scolaires de la commune. Le graphique ci-dessous en donne l'illustration.

EVOLUTION DES ELEVES ET DES REDOUBLANTS PAR NIVEAU DANS LA COMMUNE DE KANEL



Le décalage entre l'école et son milieu n'est pas pour atténuer ces difficultés, car les populations n'ont pas souvent une conscience élevée de l'importance de l'éducation (à l'école française) de leurs enfants. Ainsi l'école est considérée comme une entité isolée de la population surtout dans la prise en charge des problèmes liés à son bon fonctionnement.

C'est ainsi que l'autodiagnostic du secteur a conclu que la résolution des problèmes liés à l'éducation se fera en créant une synergie des acteurs autour de l'école, c'est à dire les enseignants, les élèves, les parents d'élèves, les élus...pour une stratégie communale du développement de l'éducation.

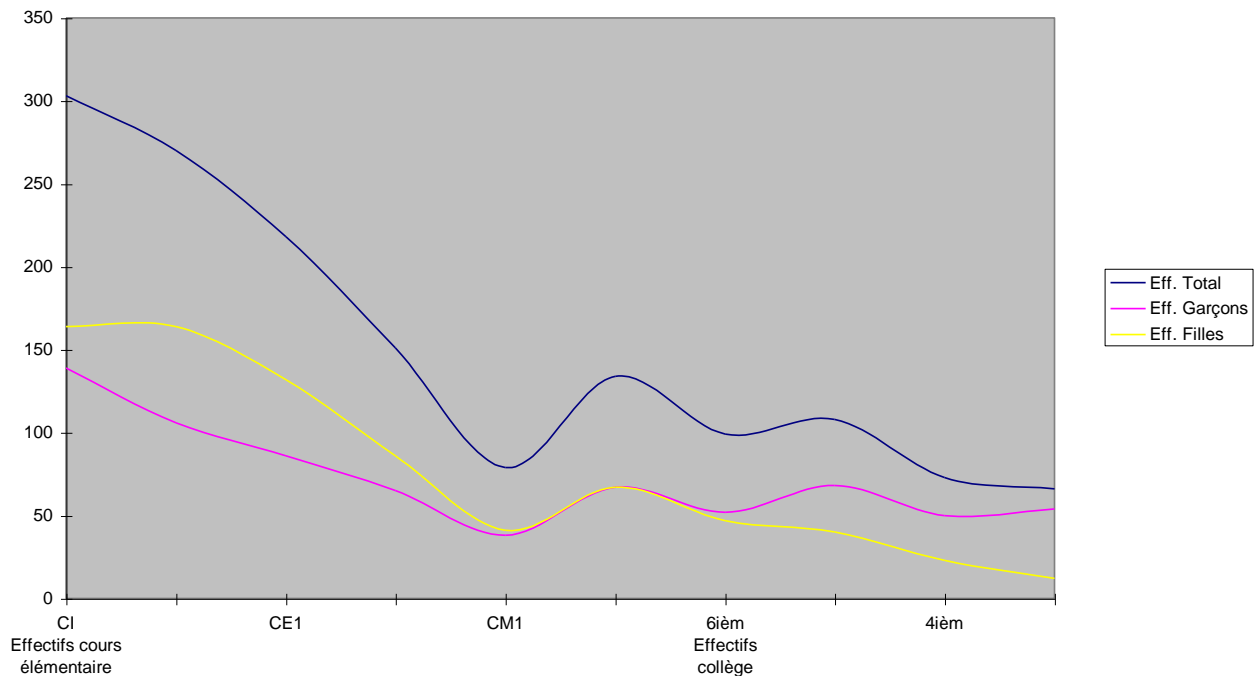
L'enseignement moyen secondaire général :

Le collège de Kanel est l'un de des 2 que compte tout le département de Kanel. Ce qui fait qu'il polarise beaucoup de villages de la zone. Cela dit, les effectifs des classes sont encore acceptables avec 43 élèves par classe. Mais il faudra prévoir la construction de nouvelles salles pour faire face à l'accroissement des effectifs dans les prochaines années.

Construit en 1996, les bâtiments du collège sont dans état neuf et son niveau d'équipement donne une fonctionnalité assez correcte. Cependant, dans un contexte où l'informatique présente des enjeux énormes, il a été convenu que son introduction dans les programmes du collège devait être une priorité de la commune.

Par ailleurs, l'évolution des effectifs scolaires de la commune est une préoccupation du fait de la forte déperdition surtout des filles qui, majoritaire au cycle primaire deviennent largement minoritaires au cycle moyen comme l'indique le graphique ci-dessous

EVOLUTION DES EFFECTIF DE KANEL PAR SEXE ENTRE LE PRIMAIRE ET LE MOYEN



On constate donc qu'au cycle primaire, les filles sont majoritaires dans les effectifs, car les garçons sont plus orientés à l'école coranique à cet âge. Mais plus on avance dans le cursus le rapport filles/ garçons se modifie jusqu'à un renversement total de la tendance à partir du CM2. C'est là le problème du maintien des filles à l'école qui se pose dans la commune de Kanel comme partout dans le Fouta.

Selon les acteurs de ce secteur, des mesures atténuant la déperdition entre le cycle élémentaire et le cycle secondaire des élèves en général et des filles en particulier doivent être prises.

3.2.2 La santé :

Certaines maladies quasi endémiques :

La santé de la population est caractérisée par une forte prévalence de certaines maladies dont les taux de morbidité sont parfois tout aussi élevés. Le paludisme qui est aujourd'hui endémique dans toute la zone est la cause première de décès. Son taux de morbidité a été de 43% en 2001 dans le département de Kanel.

Les maladies de la peau, les infections respiratoires ainsi que les maladies diarrhéiques sont aussi des causes fréquentes de mortalité surtout chez les enfants.

L'apparition et le développement des maladies sexuellement transmissibles :

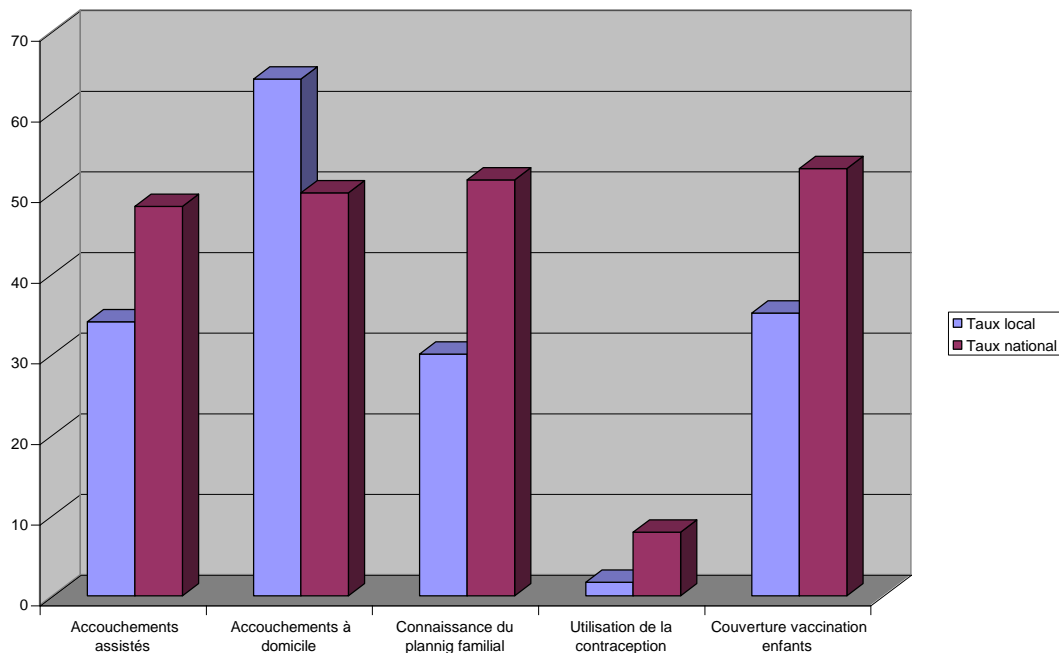
Aujourd'hui du fait de l'émigration dans les pays d'Afrique centrale, des maladies dont le taux de prévalence national est relativement faible, deviennent de plus en plus fréquentes. C'est le cas du SIDA et des infections sexuellement transmissibles. Malgré l'absence de statistiques, le personnel de santé constate une évolution inquiétante de ces maladies. Le tabou qui entoure ces dernières ne facilite pas une communication (ou information) qui semble être la solution la plus à même d'atténuer leur prolifération.

La santé de la mère et de l'enfant peu satisfaisante :

La santé materno-infantile également est bien en deçà du niveau national. En effet les femmes utilisent encore peu les structures sanitaires pour suivre leurs grossesses, leurs accouchements ou à de fins de contraception. Leur niveau d'information limité, lié souvent à leur état d'analphabétisme et au déficit de communication du personnel de santé au niveau local, explique en partie la persistance de ces problèmes.

La vaccination des enfants contre les maladies qui sont à la base de la mortalité infantile est loin de se systématiser dans cette zone du fait du manque de suivi des mamans. Là également la disparité entre le niveau local et le niveau national, comme l'indique le graphique ci-dessous, est énorme et nécessite des actions urgentes.

SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE



La faiblesse de l'infrastructure et l'insuffisance du personnel médical :

Au niveau de la commune, la prise en charge de tous ces problèmes liés à la santé des populations est assurée par un seul poste de santé qui est dans un état de dégradation très avancée, et qui plus est, reste sous équipé. Il fonctionne avec un seul infirmier et une sage-femme sans maternité.

Ce problème d'infrastructure est amplifié par une très forte demande qui dépasse de loin les capacités du poste de santé. En effet, la commune de Kanel polarise beaucoup de villages alentours. Ainsi, selon l'infirmier en place, la population qui fréquente le poste de santé est d'environ 16000 personnes alors que l'Organisation Mondiale de la Santé fixe la norme à 3000 personnes par poste de santé.

C'est fort de ces constats que les acteurs de la santé, les élus et la population de la ville, ont convenu que l'amélioration de la santé doit passer par des actions d'éducation sanitaire et renforcement de l'infrastructure existante. Ce renforcement doit prévoir à moyen terme la construction d'un centre de santé qui répondrait mieux à la demande sanitaire d'une population croissante. Une telle infrastructure permettrait également d'accéder à un plateau technique plus relevé et un personnel plus qualifié (médecins, spécialiste...). Mais en attendant, dans un plus court terme, l'amélioration de la fonctionnalité du poste de santé reste la priorité.

3.2.3 La jeunesse :

Une migration importante dans le pays et à l'extérieur du pays :

Les jeunes de la commune sont caractérisés par une forte mobilité à partir d'un certain âge. En effet, la plupart des jeunes nourrissent l'ambition d'émigrer soit dans les grandes villes du Sénégal, soit à l'extérieur du pays. Ils n'envisagent pas leur réussite dans la commune qui n'offre pas beaucoup d'opportunités, surtout en terme d'emploi. Les activités génératrices des revenus que sont l'agriculture, l'élevage et le commerce sont quasi monopolisées par les moins jeunes si bien que l'entrepreneuriat autour de ces activités s'en trouve peu dynamique voir inexistant. La possibilité de développer ce dernier reste faisable pourvu que l'implication des jeunes soit suscitée et qu'on les appuie à porter des projets axés sur l'agriculture, élevage, l'artisanat, le commerce ou encore sur des créneaux où existe une demande dans la commune comme le ramassage des ordures.

Un dispositif organisationnel relativement consistant :

Pourtant, à l'instar du reste du pays, il existe une bonne structure organisationnelle de la jeunesse dans la commune. En effet, les jeunes sont regroupés au sein d'Associations Sportives et Culturelles (ASC) tournées essentiellement vers la pratique du football à travers des championnats saisonniers communément appelés « navétaane ». Seulement, ces associations ont du mal à dépasser le champ des activités sportives pour porter des initiatives de développement, même s'ils participent parfois aux investissements humains dans le cadre d'activités de reboisement ou de nettoyage de la commune.

Il existe cinq associations de jeunes dans la commune, mais qui ne sont pas encore légalement reconnues faute d'entreprendre les démarches administratives nécessaires. Ces associations sont :

- ◆ L'ASC le Soleil
- ◆ L'ASC CER
- ◆ L'ASC Bordeaux
- ◆ L'ASC Lao
- ◆ L'ASC Safari

Une organisation fédérative au niveau communal se réclamant de la jeunesse

L'Association des Jeunes Unis de Kanel (AJUK) qui regroupe tous les ASC de quartier et même les émigrés de l'extérieur, initie des activités de développement. L'extension du réseau d'adduction d'eau de la commune est un grand projet qui vient d'être réalisé à Kanel et l'AJUK en est le principal acteur qui a su, dans ce cadre, mobiliser des partenaires extérieurs et sa section émigrée. Aussi est-il évident de souligner l'énorme potentialité d'intervention que constitue l'AJUK pour l'ensemble de la commune. Mais jusque là, les actions des l'AJUK constituent des réponses à des problèmes ou besoins ponctuels des populations locales, souvent grâce à l'apport des émigrés membres de l'association. De l'avis de tous les acteurs, bien que ces actions soient d'une efficacité et d'une pertinence incontestables, elles pourraient

être optimisées en inscrivant les capacités de mobilisation financière et humaine de l'AJUK dans une démarche plus globale de développement de la commune.

Par ailleurs, un autodiagnostic de l'AJUK par ses membres montre que la plupart de ses membres ont dépassé l'âge de la jeunesse et continuent toujours d'adhérer sans pour autant continuer à être porteurs de dynamisme. Les jeunes à qui devait revenir la gestion de l'association sont de fait écartés et jouent plutôt les seconds rôles. C'est après cette analyse que les acteurs de la commune ont préconisé une implication plus forte des jeunes dans le développement de la commune, ce qui passe par le renforcement de leurs organisations, en l'occurrence une restructuration et une redynamisation de l'AJUK qui reste l'organisation, qui par son histoire et son rôle, est la mieux à même de représenter les jeunes de la commune.

3.2.4 Les femmes

Les femmes de la commune organisées en Groupement de Promotion Féminine (GPF) participent activement au développement de la commune, et particulièrement aux activités socio-économiques telles que le maraîchage, le commerce, la couture, la teinture. On compte principalement deux groupements de femmes dans la commune :

- Le groupement des GIE de femmes de la commune qui est une branche féminine de l'AJUK et qui gère une banque céréalière d'un capital de 500 000 F FCA financé par le Projet Intégré de Podor. En outre les membres de ce groupement mène des activités de teinture, de couture, de broderie de maraîchage et de commerce, appuyés en cela par leur structure.
- Le groupement Diokère qui a été créé en 1997 avec l'appui de l'ONG ENDA Tiers Monde. Ce groupement s'active jusque là dans les domaines du maraîchage, du reboisement et de l'embouche bovine. Dans cette dernière activité, un financement de 2 000 000 F CFA leur avait été accordé par la Caisse Nationale de Crédit Agricole.

On note une bonne mobilisation des femmes de la commune autour de leurs groupements qui essaient tant bien que mal de mener des activités génératrices de revenus. Seulement, ces groupements présentent beaucoup de limites en matière d'organisations et de gestion mais également de techniques et technologies appropriées dans le cadre de leurs activités. En effet, les femmes ont soit de bonnes idées de projets qu'elles ont du mal à concrétiser faute de moyens financiers (capital), soit des projets initiés qu'elles ont du mal à mener à terme fautes de capacités adéquates. Dans l'un et l'autre cas, il sera nécessaire d'une part de renforcer leurs capacités surtout en organisation et en gestion et d'autre part de leur faciliter l'accès aux financements nécessaires à la réalisation de leurs projets.

3.3 Cadre de vie et équipements urbains :

3.3.1 L'habitat et la voirie :

Habitat :

L'habitat est principalement caractérisé par des constructions semi modernes à tendance moderne avec un investissement important des émigrés dans des bâtiments. Cependant la plupart des concessions sont faiblement équipées avec une petite minorité qui dispose d'un branchement en eau. De même, le branchement au réseau électrique, bien que plus important, reste encore faible dans la commune.

L'habitat est concentré sur une superficie de 53 ha, soit 45.3% de la superficie urbanisée dans le périmètre communal. Les autres 54.7% étant occupés par les grands équipements et infrastructures de base. Pourtant il reste des espaces urbanisables assez importants dans le périmètre communal qui peuvent faire l'objet d'extension de la superficie urbanisée à court et moyen terme. Une telle extension pourra jouer favorablement sur des paramètres tels que : une concentration trop forte des concessions (cf tableau ci-dessous) ou une réorganisation/restructuration de l'espace habité.

Superficie et densité de peuplement de l'habitat par quartier

Quartiers	Yirla	Lao	Thiel.E	Thiel. O	Kanel 2	Hoha	Allah YL
Sup.habitat (ha)	5,8	14,4	7,5	9,8	0,64	4,05	10,8
Population (habitants)	1139	1225	1303	1466	482	1157	1183
Densité habitat (hbt/ha)	196	85	174	150	753	286	110
Densité brute	75	42	96	48	46	79	41

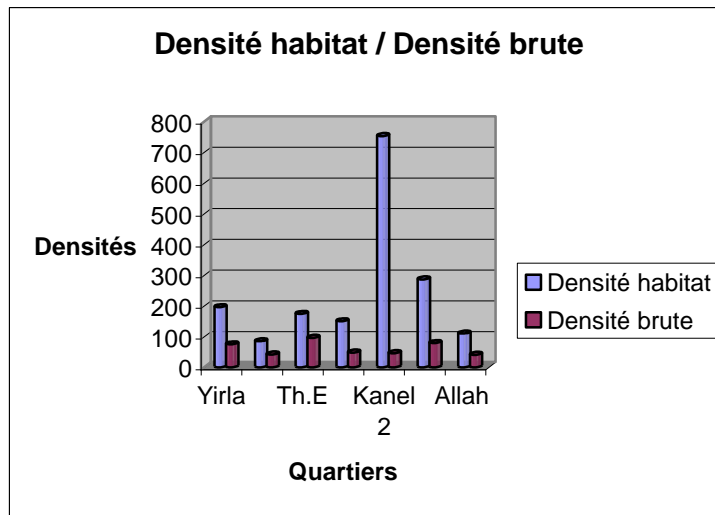
Ce tableau indique qu'il existe une forte concentration de personnes dans les concessions, mais également une forte concentration des concessions sur une superficie. En plus, les occupations de l'espace ne répondent pas aux normes urbanistiques, de ce fait, la structuration de l'habitat donne toujours le caractère d'un village traditionnel.

Pour pallier ces phénomènes, la maire veut agir sur l'extension de la ville, en l'organisant dans le cadre d'un lotissement des nouveaux espaces à investir.

Du fait des marges de manœuvre étroites dans les anciens quartiers où plus de la moitié de l'espace est déjà habitée, l'atout majeur de la commune dans cette œuvre est le nouveau quartier de Kanel 2 qui représente la principale zone d'extension de la commune.

En effet, comme le montre le graphique ci-dessous, la densité de population de Kanel 2 bien que très élevée dans les habitats, reste très faible si elle rapportée à toute la superficie du quartier.

Aujourd'hui, face à une demande croissante de parcelles, on assiste à un début de spéculation foncière de la part d'anciens propriétaires sur des champs (qui intègrent la superficie urbanisable) qui tentent de faire valoir leurs droits de propriété coutumiers.



Ainsi, la mairie compte anticiper sur ces contraintes à l'urbanisation en définissant un lotissement des zones d'extension, principalement de Kanel 2, accompagné de l'élaboration d'un plan d'urbanisme. Ainsi la normalisation des parcelles attribuées et leur dimensionnement seront beaucoup plus facilités.

La voirie :

La ville est dotée d'un réseau de 26 365 m de voirie. Il est non aménagé et constitué intégralement de pistes. La voirie est mal dégagée surtout dans les quartiers constitués par l'ancien village. La circulation en véhicule se fait difficilement à cause de l'étroitesse des rues mais aussi des inondations en hivernage.

Ainsi, le programme de lotissement prévu par la mairie va intégrer les problèmes liés à la voirie dans les zones d'extension. En outre, une restructuration des anciens quartiers permettra d'aborder ce problème de façon plus globale.

3.3.2 L'assainissement :

L'assainissement de la ville est abordé ici sous trois angles : la collecte des ordures ménagères, le drainage des eaux usées et l'évacuation des eaux usées.

Les ordures ménagères :

Le ramassage des ordures ménagères dans la commune reste un épineux problème pour les populations et les autorités municipales. En effet avec une pratique intense de l'élevage domestique, on assiste à une production importante des déchets solides dans la commune.

Un système de collecte avait été initié par la mairie avec la création de groupements collecteurs à l'échelle de la ville. La viabilité de ce système a très vite trouvé ses limites avec le refus de la population de payer les taxes sur les ordures ménagères, lesquelles taxes devaient continuer à subventionner le fonctionnement de la collecte.

Aujourd'hui, la ville ne dispose pas d'un système de collecte des ordures ménagères. De ce fait, les ordures sont ramassées individuellement par les ménages et déposées anarchiquement dans les quartiers.

Face à cette situation qui risque à terme de poser des problèmes d'hygiène et de santé aux populations, la mairie a initié dernièrement la constitution de comités de salubrité au niveau des quartiers pour prendre en charge le ramassage des ordures.

Cependant, le dialogue entre les différents acteurs concernés, a permis d'élaborer une stratégie visant à impliquer davantage les populations dans la prise en charge des ordures. Ainsi, la mairie s'est engagée à déléguer progressivement la collecte des ordures à des structures mises en place par les quartiers qui seront ainsi responsables des services rendus auprès des populations qui à leur tour devront s'impliquer davantage (surtout financièrement).

Le drainage des eaux de pluie :

L'absence de réseau d'évacuation dans la ville cause beaucoup de problèmes d'inondation pendant l'hivernage. Les eaux stagnent dans la plupart des rues durant au moins les trois mois de saison des pluies. Les travaux de remblaiement entrepris par la mairie avant chaque hivernage sont certes utiles mais restent insignifiants compte tenu de l'ampleur du problème. En effet, la perméabilité des sols (sols argileux) et la situation de la ville en aval d'un versant collinaire font appel à des aménagements beaucoup plus importants pour le drainage des eaux de pluie.

Les eaux usées :

Il n'existe pas de réseau d'évacuation des eaux usées proprement dit dans la ville. C'est les latrines des concessions qui permettent d'évacuer une partie des eaux usées. Mais il faut signaler que ces latrines sont pour la plupart construites de façon artisanale et sont suspectées de présenter des risques de pollution de la nappe phréatique qui est peu profonde dans cette zone. Il s'y ajoute que beaucoup de fosses septiques reliées à ces latrines sont adjacentes au réseau d'adduction d'eau potable. De ce fait, l'eau du réseau risque d'être contaminée en cas de fuite.

Ainsi, l'élimination et le remplacement de ces fosses sont considérés comme des priorités en matière d'assainissement et d'hygiène de la ville.

3.3.3 Les équipements urbains :

Alimentation en eau

La ville de Kanel est dotée d'un réseau d'alimentation en eau potable long de 7 530 m avec 277 branchements privés et 14 bornes fontaines. Cependant on note une disparité entre les quartiers dans la répartition de ces infrastructures

Quartiers	Yirla	Lao	Thiel.Est	Thiel.O	Kanel 2	Hoha	Allah YL
% des concessions branchées à l'eau	1	5	7	7			5

L'analyse de ce tableau montre que l'alimentation en eau potable dans les concessions est médiocre à Yirla, quasiment nulle à Kanel 2 et Hoha, passable à Lao et correct à Thiélol.

Electricité et éclairage public :

Le réseau électrique de la commune totalise un linéaire de 17 920 m de ligne de distribution basse tension. Ce réseau couvre correctement tous les quartiers de la ville excepté Kanel 2 qui n'a pas encore de branchement électrique. Seulement, le branchement des concessions à l'électricité reste encore modeste avec 6% seulement de maisons branchées. Le niveau de revenu relativement bas ainsi que les habitudes traditionnelles d'utilisation d'énergie combustible en sont des explications.

Par ailleurs, les voies publiques sont assez bien desservies par le réseau électrique basse tension avec 68% de la voirie communale équipée de lampadaires. Mais là également, l'éclairage public n'est pas à la hauteur de ces équipements à cause de la non fonctionnalité d'une bonne partie du fait d'un déficit d'entretien. A cela s'ajoute une qualité faible de l'électricité distribuée dans la commune car la ville n'est desservie que par une alimentation basse tension avec en plus quelques problèmes techniques dans la distribution à partir de centrale de Oourossogui.

Equipements marchands :

La ville de Kanel dispose d'un marché très petit et en état de délabrement avancé. Compte tenu de l'envergure commerciale de la ville dans la zone, ainsi que du rôle de ce secteur dans l'économie locale, la commune dans le cadre de son partenariat avec l'Agence de Développement Municipal (ADM), a opté pour l'agrandissement et la modernisation de l'actuel marché. Le projet en question est en cours d'exécution. Il s'agit d'un marché qui sera doté de 70 cantines, de 2 hangars et de toilettes. Son financement est hauteur de 50 000 000 FCFA.

Par ailleurs, toujours dans le cadre son partenariat avec l'ADM, le transport, qui est un secteur d'appui au commerce, a bénéficié d'un projet de construction d'une gare routière qui est en phase finale d'exécution. Ce projet coûtera 25 000 000 FCFA.

Équipements administratifs :

Compte tenu de son statut de chef-lieu de département, la ville accueille un certain nombre d'administrations et de services. Même s'il des acquis avec des infrastructures fonctionnelles comme l'hôtel de ville, la préfecture et dans une moindre mesure la poste, des efforts reste à faire dans ce domaine pour disposer d'équipements corrects pour d'autres services. L'arrivée massive de services administratifs départementaux a créé beaucoup de problèmes pour leur installation. Aujourd'hui par exemple, la presque totalité des services techniques sont regroupés dans un bâtiment non fini et exigu pour les accueillir tous.

**PLAN D'ACTION QUINQUENAL
DE LA COMMUNE**

AXE 1 : ECONOMIE

AGRICULTURE

Objectif global 1 :

OPTIMISER L'EXPLOITATION DU POTENTIEL AGRICOLE

OS1 : Protéger et améliorer les sols									
<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Coûts</i>
		1	2	3	4	5			
Amendement des sols	Zone de culture	X	X	X	X	X	Agriculteurs Techniciens	Ancar	
Sensibilisation et formation des agriculteurs au phosphatage de fond et techniques culturales	Commune	X	X	X	X	X	Services techniques	Ancar	
Aménagements anti érosifs	Zone de culture		X	X	X	X	Populations	Génie rural Eaux et Forêts Bailleurs	

OS2 : Améliorer la maîtrise de l'eau									
<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>	
		1	2	3	4	5			

Construction de bassin de rétention	Pieds des collines	X	X				Etat Populations	SAED	
Aménagement de PIV			X	X	X	X	Agriculteurs SAED	Techniciens Bailleurs Ancar	

OS3 : Protéger les cultures									
<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>	
		1	2	3	4	5			
Approvisionnement en produits phyto	Zones de culture		X	X	X	X	- Service de l'agriculture - Agriculteurs	- Ancar - Ong et projets	
Aménager un parcours du bétail	Entre zone de culture et zone de pâturage	X	X	X	X	X	- Mairie et CR de Ouru Sidi - Agriculteurs et éleveurs	Préfet et sous préfet	
Mise en place de haies vives	Zones de culture	X	X	X	X	X	- Population -	- Projets - Eaux et Forêts	
Organisation de concertation agriculteurs/éleveurs	Commune de Kanel et CR de Ouro Sidi	X	X				- Mairie et CR de Ouro Sidi - Populations	Autorités administratives	

OS4 : Faciliter l'accès aux crédits									
<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>	
		1	2	3	4	5			
Appui à l'organisation des producteurs	Commune	X	X	X	X	X	- Agriculteurs et leurs organisations - Techniciens de l'agriculture	- Anar - ASPRODEB - CNCAS	
Mise en relation avec les institutions financières			X	X	X	X	- Mairie - Ancar - Organisation de producteurs	- CNCAS - Bailleurs	
Création d'une mutuelle d'épargne et de crédit	X	X	X				- Organisation de producteurs	- CNCAS - Intervenants	

Objectif global 2 :

DIVERSIFIER LES CULTURES

OS1 : Développer le maraîchage									
<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>	
		1	2	3	4	5			
Affectation de parcelles aux producteurs	Commune	X	X	X			- Mairie - Maraîchers	Services techniques	

Aménagements adaptés des périmètres maraîchers	Périmètres maraîchers	X	X	X			- Producteurs	- Services techniques - Bailleurs	
Formation des maraîchers	Commune	X	X	X	X	X	- Services techniques - ANCAR		

OS2 : Développer l'arboriculture fruitière

<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>	
		1	2	3	4	5			
Introduction d'espèces productives et adaptées	Périmètres	X	X	X	X		Populations	Service développement rural	
Sensibilisation des détenteurs de terres à l'arboriculture		X					Populations	Commune	

Objectif global 3 :

REDYNAMISER LES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS**OS1 : Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des producteurs**

<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>	
		1	2	3	4	5			
Appui à l'organisation et à la structuration des producteurs		X	X	X	X	X	Populations		

Organisation de formations techniques des producteurs		X					Populations		
---	--	---	--	--	--	--	-------------	--	--

OS2 : Faciliter une concertation entre les organisations de producteurs										
<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>		
		1	2	3	4	5				
Mise en place d'un cadre de concertation communal		X					Délégués de quartier			
Etablir un calendrier annuel de concertation		X					Délégués de quartier			

ELEVAGE

Objectif global 1 :

AMELIORATION DE L'ALIMENTATION DU BETAIL

OS1 : Aménager et protéger des zones de pâturage										
<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>		
		1	2	3	4	5				
Concertation avec la communauté rurale de Ouro Sidi sur la GRN	Commune et CR	X	X	X	X	X	Marie CR Eleveurs Agriculteurs	Autorités administratives locales		

Lutte contre les feux de brousse	Zone de pâturage	X	X	X	X	X	- CR et mairie - Eleveurs et agriculteurs	- Eaux et Forêts - Programme Biodiversité	
Mise en défend des zones de pâturages	Dans les zones de pâturage	X	X	X	X	X	- CR et mairie - Eleveurs et agriculteurs	- Programme Biodiversité	
Réglementation de l'exploitation du foin	Zone de jachère	X	X	X	X	X	CR et Mairie en relation avec population		
Introduction de cultures fourragères	Zones de pâturage	X	X				Agriculteurs et éleveur	- Services techniques - ANCAR	

OS2 : Développer l'élevage semi intensif									
<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>	
		1	2	3	4	5			
Sensibilisation/ Formation des éleveurs	Commune	X	X				- Services techniques - ANCAR	- Bailleurs - Mairie et CR	
Créer une centrale d'achat d'aliments concentrés	Commune		X				- Commerçants - Eleveurs (maison des éleveurs)	- ASPRODEB - Bailleurs - Institutions de crédit	
Introduction de races améliorées	commune			X	X	X	- Eleveurs	- Ancar - Service de l'élevage - Projets intervenant	

OS3 : Améliorer l'abreuvement du bétail									
<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>	
		1	2	3	4	5			
Construction de bassins de rétention	Cf ci-dessus (maraîchage)								
Construction de 2 abreuvoirs	Commune		X	X			- Eleveurs - Mairie	- Etat - Bailleurs	
Aménagement et protection des mares	Commune et périphérie	X	X	X	X	X	- Population - Mairie	- Eaux et Forêt - Bailleurs	

Objectif global 2:

SECURISER LE BETAIL

OS1 : Lutter contre le vol de bétail									
<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>	
		1	2	3	4	5			
Création de comités de vigilance	Quartiers	X					- Mairie - Population		
Marquage des animaux	Commune	X	X	X	X	X	- Eleveurs - Service de l'élevage	Etat	

Objectif global 3 :

AMELIORER LA COUVERTURE SANITAIRE DU BETAIL

OS1 : Renforcer le personnel vétérinaire								
<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>
		1	2	3	4	5		
Recrutement et formation d'auxiliaires volontaires	Commune		X	X			- Eleveurs - Service de l'élevage	- Asprodeb - Ancar - Bailleurs

OS2 : Améliorer l'infrastructure sanitaire								
<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>
		1	2	3	4	5		
Construction d'un nouveau parc de vaccination	Commune				X	X	- Mairie	Bailleurs
Réhabilitation du poste vétérinaire	Commune				X	X	- Mairie	Bailleur
Installation d'un cabinet vétérinaire	Commune		X				Privé	

OS3 : Respecter le calendrier vaccinal									
<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>	
		1	2	3	4	5			
Organisation de campagnes vaccinales régulières	Commune	X	X	X	X	X	- Eleveurs - Services de l'élevage		
Sensibilisation des éleveurs	Commune	X	X	X	X	X	- Eleveurs - Service de l'élevage		

PECHE

Objectif global 1:

AMELIORER L'EQUIPEMENT DES PECHEURS DE LA COMMUNE

OS1 : Redynamiser la coopérative des pêcheurs									
<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>	
		1	2	3	4	5			
Restructuration organisationnelle de la coopérative	Commune	X					-Pêcheurs	Asprodeb	
Création d'un GIE interne	Commune	X					- Coopérative	Services techniques	

OS2 : Faciliter l'accès au crédit									
<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>	
		1	2	3	4	5			
Ouverture d'un compte CNCAS	CNCAS à Matam	X					Coopérative et GIE	CNCAS	
Création d'un groupement d'épargne et de crédit	Commune	X	X				Pêcheurs	- Services techniques - Intervenants	
Recherche de partenaires		X	X	X	X	X	Pêcheurs	- AJUK - ADOS - Mairie	

Objectif global 2 :

PROTEGER LA REPRODUCTION ET LE DEVELOPPEMENT DES POISSONS

Faire respecter la réglementation en pêche									
<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>	
		1	2	3	4	5			
Création d'un comité de surveillance	Commune	X	X				Coopérative	Services techniques	

Elaboration d'un code de conduite consensuel	Commune		X	X			- Coopérative - Eaux et Forêts - Populations		
Application des sanctions prévues	Commune			X			- Eaux et Forêts - Comité de surveillance	Autorités locales	

OS2 : Observer le repos biologique

Activités	Localisation	Horizon temporel (année)					Acteurs	Partenaires	
		1	2	3	4	5			
Sensibilisation des pêcheurs	Commune			X	X	X	- Coopérative - Comité	Services techniques	
Etablissement d'un calendrier	Commune			X	X	X	- pêcheurs - Services techniques		
Curage des zones de reproduction	Lieux de reproduction			X		X	- Pêcheurs - Population	- Services techniques - Intervenants	

OS3 : Développer la pisciculture

Activités	Localisation	Horizon temporel (année)					Acteurs	Partenaires	
		1	2	3	4	5			
Formation de pêcheurs				X	X	X	- Techniciens spécialisés - Pêcheurs	- Projets intervenant - Bailleurs	
Aménagement de bassins	Cf bassins agriculture								

Réintroduction d'espèces disparues	Sites de Pisciculture			X	X	X	- Pêcheurs - Techniciens	- Projets intervenant	
------------------------------------	-----------------------	--	--	---	---	---	-----------------------------	-----------------------	--

COMMERCE

Objectif global 1

STRUCTURER LA VILLE EN POLE DE COMMERCE

OS1 : Organiser les acteurs autour du commerce									
<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>	
		1	2	3	4	5			
Création de groupements d'épargne et de crédit	Commune	X	X	X			-Commerçants -Mairie	-CNCAS -PROMART -PIP -Ados	
Mise en place d'une mutuelle d'épargne et de crédit				X			-GEC -Mairie	-CNCAS -PROMART -ADOS -PIP	3 000 000 F CFA
Constitution d'un comité de suivi et gestion du marché	Commune	X					-Commerçants -Mairie	-ADOS	

OS2 : Renforcer l'équipement marchand et l'infrastructure d'appui au commerce									
Activités	Localisation	Horizon temporel (année)					Acteurs	Partenaires	
		1	2	3	4	5			
Installation d'une chambre froide dans le nouveau marché	Marché		X				-Privés	-Mairie -Bailleurs	5 000 000 F CFA
Finition de la gare routière	Gare routière	X					-Mairie	-ADM	75 000 000 F CFA
Construction d'un abattoir	Kanel 2			X			-Mairie	-Service d'hygiène -Service d'élevage -Bailleurs	15 000 000 F CFA
Réhabilitation du foirail	Kanel 2	X	X				-Mairie -Privés	-Bailleurs	4 000 000 F CFA
Initiation d'un marché hebdomadaire	Law	X					-Mairie -Commerçants		

AXE 2 : SECTEUR SOCIAL

EDUCATION

Objectif global 1 :

RELEVER QUALITATIVEMENT ET QUANTITATIVEMENT LE NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT DANS LA COMMUNE

OS1 : Renforcer et diversifier les infrastructures scolaires									
Activités	Localisation	Horizon temporel (année)					Acteurs	Partenaires	
		1	2	3	4	5			
Réfection des salles de classes et des sanitaires de l'école 1	- 4 salles de classe à l'école 1	X					- Mairie - APE - AJUK (immigrés) - Ecoles	- DCS - Projet Ecoles - Ados - Iden	5 000 000 F CFA
Construction de 9 nouvelles salles de classe aux écoles 1 et 2	- 8 classes qui ne sont pas aux normes à l'école 1 - 1 classe à construire à l'école 2	1	2	1	2	1	- Mairie - APE - AJUK - Ecole	- DCS - IDEN - ADOS - Bailleurs	55 000 000 F CFA

Renouvellement et résorption du déficit en tables bancs	- 120 à l'école 1 - 30 à l'école 2	X		X				- Mairie - APE - AJUK - Ecole	- DCS - IDEN - ADOS - Bailleurs	3 750 000 F CFA
Construction de 4 nouvelles salles de classes au CEM	CEM	2				2		- Mairie - IDEN	- Conseil Régional - DCS	20 000 000 F CFA
Construction d'une 3 ^{ième} école primaire de 6 classes	Kanel 2			2	2	2		- Mairie - IDEN	- DCS	30 000 000 F CFA
Construction d'une école maternelle (Case des tout-petits)	Kanel 2					X		- Mairie - IDEN	- Etat - Mantes la Jolie	25 000 000 F CFA

OS2 : Améliorer l'environnement scolaire et faciliter l'accès aux outils de travail

Activités	Localisation	Horizon temporel (année)					Acteurs	Partenaires	
		1	2	3	4	5			
Augmentation de la dotation en fourniture	Sur tout le territoire de la commune	X	X	X	X	X	- Mairie - IDEN - AJUK	- INEADE - Conseil Régional pour le collège - Ados	5 millions de francs CFA
Introduction de malles pédagogiques 2 malles par école		2 m all es	2 m all es		2 m all es		- Mairie - IDEEN - AJUK	- Projet Ecole - Ados	6 millions de Francs CFA
Ouverture d'une librairie – papeterie	Sur le territoire de la commune						- Opérateur privé - Association avec subvention		

Dotation du CEM d'une salle informatique	Construction d'une nouvelle salle au CEM			X			- Mairie - AJUK - CEM	- ADOS - Etat	20 millions F CFA
Construction et équipement d'une bibliothèque communale	Kanel 2				X	X	- Mairie - AJUK - Privés	- Ministère de la culture - Toure Yaya	20 millions F CFA

OS3 : Réhabiliter la culture de l'excellence

Activités	Localisation	Horizon temporel (année)					Acteurs	Partenaires	
		1	2	3	4	5			
Redynamiser les cellules pédagogiques		X	X	X	X	X	- IDEN - Ecoles (EPE)	- Projet Ecole	
Institution d'une journée de l'excellence		X	X	X	X	X	- Mairie - IDEN - AJUK - APE	- Conseil regional	100 000 Francs CFA

OS4 : Susciter une synergie des acteurs autour de l'école

Activités	Localisation	Horizon temporel (année)					Acteurs	Partenaires	
		1	2	3	4	5			
Restructuration et re dynamisation des APE de la commune		X	X				- Mairie - IDEN - ECOLES - APE		

Elaboration de projets d'écoles		X	X				- APE - Ecoles - IDEN	- Projet Ecole - PROARES	
Recherche de partenariats et de jumelages avec l'extérieur		X	X	X	X	X	- Directeur Ecole - Mairie	- Ados - Cauris	

SANTE

Objectif global :

ASSURER UN MEILLEUR ACCES AUX SERVICES CURATIFS ET RENFORCER L'EDUCATION SANITAIRE

OS1 : Renforcer l'infrastructure sanitaire									
<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>	
		1	2	3	4	5			
Réhabilitation du poste de santé	Commune	X					- Mairie - District de Santé	- PDIS - ADOS	10 millions de francs CFA
Construction d'un centre de santé	Kanel 2					X	- Mairie - Etat - Conseil Régional	- Banque Africaine de Développement	500 millions de francs CFA

OS2 : Renforcer l'équipement et le personnel médical										
Activités	Localisation	Horizon temporel (année)					Acteurs	Partenaires		
		1	2	3	4	5				
Equipped de la maternité	Commune	X	X				- Comité de santé - Mairie	- District sanitaire - Bailleurs	5 millions de Francs	
Renouvellement et renforcement de l'équipement du poste de santé	Commun	X	X				- Comité de santé de la Mairie - AJUK	- District sanitaire - Ados	5 millions de Francs CFA	
Acquisition d'un ordinateur				X			- Comité de santé		1 millions de francs CFA	
Recrutement et formation d'un personnel d'appoint	-2 matrones formées à Matam -1 gardien -10 ASC (2 par quartier)	X					- Comité de santé de la Mairie	- District sanitaire	1 millions de francs CFA	

OS3 : Promouvoir l'éducation sanitaire									
<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>	
		1	2	3	4	5			
Sensibilisation mobilisation des populations	Dans toute la commune	X					- Comité de santé de la Mairie - Personnel de santé - OCB - Relais de l'UNICEF	- Peace corps - District sanitaire	100 000 F CFA
Elaboration concertée d'un programme d'IEC, accès sur le Palu, les MST et la santé materno-infantile		X	X				- Comité de santé de la Mairie - Personnel de santé - OCB - Relais de l'UNICEF	- District sanitaire - Peace corps - Mantes la Jolie	200 000 F CFA
Mobilisation de partenaires et mise en œuvre du programme			X	X	X	X	- Mairie	- Mantes La Jolie - ADOS	1 000 000 F CFA

JEUNES

Objectif global :

MIEUX INTEGRER LES JEUNES DANS LE TISSU SOCIO ECONOMIQUE

OS1 : Organiser les jeunes de la commune									
Activités	Localisation	Horizon temporel (année)					Acteurs	Partenaires	
		1	2	3	4	5			
Appui à la reconnaissance juridique des ASC	Dans toute la commune (a déjà débuté)	X					- ASC qui n'ont pas encore été reconnues - Inspection départementale de la jeunesse et des sports	- Mairie - Ados - DGL Felo	
Animation interne des ASC	Dans les 5 quartiers, Hoha, Lawo, Yirloe, Thielol, Kanel 2	X	X	X	X	X	- ASC - IDJS - AJUK	- AJUK - Unicef	Fonds propres des ASC
Révision des statuts de l'AJUK	Dans toute la commune	X					- AJUK - IDJS	- Mairie - Préfecture	Fonds propres de l'AJUK
Organisation d'assises de l'AJUK avec sections locale et extérieure	Dans la commune		X				- AJUK - IDJS	- Mairie - Préfecture	Fonds propres de l'AJUK
Construction et équipement d'un siège de l'AJUK	Dans la commune			X			- AJUK - Mairie	- Ados - Autres bailleurs	10 millions F CFA

Mise en place du Conseil Communal des Jeunes et du Conseil Départemental des Jeunes	Dans toute la commune	X						- A la demande des ASC - IDJS	- Mairie - Préfecture	
---	-----------------------	---	--	--	--	--	--	----------------------------------	--------------------------	--

OS2 : Créer des emplois jeunes										
<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>		
		1	2	3	4	5				
Appui à la création de GIE	Au niveau des quartiers	X	X	X	X	X	- Population (association) - Développement communautaire - Groupements de jeunes	- IDJS - Mairie - Services techniques - Ados		
Appui à l'élaboration de projets	Au sein des GIE	X	X	X	X	X	- GIE - IDJS	- Services techniques - Ados	En Fonction du projet	
Recherche de financements		X	X	X	X	X	- GIE - ASC - Mairie - AJUK	- FNPJ - ANEJ - Direction de l'emploi - CMS - Autres bailleurs	En fonction du projet	

Mise en place d'une mutuelle d'épargne et de crédit	Dans toute la commune		X					- GIE - ADEPROP	- PIP - FAFD (fédération des associations féminines pour le développement dans le Fouta)	3 000 000 F CFA
Mise en place d'un fond d'appui aux initiatives des jeunes	Dans toute la commune		X					- AJUK - Mairie	- Ados - Autres bailleurs	2 millions F CFA

OS3 : Mettre en place une infrastructure pour les jeunes										
<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>		
		1	2	3	4	5				
Conventionnement de locaux pour le CEDEPS	Commune	X					- Préfecture	- Mairie - Population		
Construction d'un espace jeune	Kanel 2			X			- Ministère de la jeunesse - Mairie	- AJUK - Ados - Etat	?	
Réhabilitation du stade municipal	Yirla				X		- Mairie - IDJS		20 millions de francs CFA	
Aménagement de terrains de sport de quartier	Dans les 5 quartiers Law Yirla Hobra Kanel 2 Thielol	X	X	X	X	X	- Mairie - ASC - IDJS - AJUK		2,5 millions de francs CFA	

OS4 : Améliorer les relations entre jeunes et personnes du troisième âge										
<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>		
		1	2	3	4	5				
Création d'une structure de médiation	Dans toute la commune	X					- Mairie - ASC - Personnes âgées - Imam	- Préfecture		
Elaboration d'un programme d'activités récréatives de vacances	Dans toute la commune	X	X	X	X	X	- ASC - IDJS	- Mairie		
Organisation de séances d'explication du programme aux personnes âgées	Dans chaque quartier	X	X	X	X	X	- IDJS - ASC - Mairie			

AXE3 : CADRE DE VIE ET EQUIPEMENTS URBAINS

CADRE DE VIE

Objectif global :

DONNER A LA COMMUNE UN CARACTERE URBAIN

OS1 : Réglementer la cohabitation populations avec le bétail									
<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>	
		1	2	3	4	5			
Instauration de 4 lieux communs de parcage nocturne du bétail	A la périphérie des habitations	X					- Mairie - Eleveurs	- Service élevage - Bailleurs	8 000 000 F CFA
Création d'un service d'hygiène dans la commune	Dans la commune	X					- Mairie - Préfecture	Etat	
Systématisation du contrôle de l'hygiène dans les concessions	Toutes les concessions de la commune		X	X	X	X	- Service d'hygiène de la mairie	- Mairie	
Amende sur le bétail en parcage nocturne dans les maisons	Tout le territoire de la commune			X	X	X	- Mairie		
Dimensionnement des nouvelles parcelles à attribuer	Tout le territoire de la commune	X	X	X	X	X	- Mairie	- Service de l'urbanisme	

OS2 : Réaménager la voirie de la commune										
<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>		
		1	2	3	4	5				
Restructuration par concertation de la voirie du vieux quartier	Thielol Yirla Law Hoha		X		X			- Mairie - Population	- PADELU - Bailleurs	30 000 000 F CFA
Lotissement de toutes les nouvelles extensions	Kanel 2 et la bordure des autres quartiers	X	X					- Mairie (service de cadastre) - Population	- Bailleurs	6 000 000 F CFA
Instauration du permis de construire	Tout le territoire de la commune	X						- Mairie (service de cadastre) - Services de l'urbanisme - Population		

OS3 : Embellir la commune										
<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>		
		1	2	3	4	5				
Aménagement d'espaces verts	- Espace boisé à la limite Est de Law - Dans le nouveau quartier de Kanel 2 - Dans les nouvelles zones d'extension		X	X	X	X		- Mairie - Population	- Eaux et forêts - Ados	1 200 000 F CFA

Aménagement et équipement de places publiques dans les anciens quartiers	Thielol Hirla Law		X		X		X		- Mairie - Populations		3 000 000 F CFA
--	-------------------------	--	---	--	---	--	---	--	---------------------------	--	--------------------

ASSAINISSEMENT

Objectif global :

DOTER LA VILLE D'UN SYSTEME D'ASSAINISSEMENT VIABLE

OS1 : Mettre en place un système d'évacuation des eaux usées et de ruissellement											
<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>			
		1	2	3	4	5					
Construction de puisards dans les concessions	Tous domiciles		X	X	X		- Populations - Mairie	Service d'hygiène ADOS Bailleurs	15 000 000 F CFA		
Construction d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales	commune				X		Mairie ;	-Service d'hygiène -ADOS	25 000 000 F CFA		
Aménagements pour retenues collinaires						X	Mairie	-Service d'hygiène -ADOS	30 000 000 F CFA		

OS2 : Faire évoluer les opérations de collecte des ordures vers un système organisé de collecte et de traitement des ordures									
Activités	Localisation	Horizon temporel (année)					Acteurs	Partenaires	
		1	2	3	4	5			
Aménagement d'un dépotoir communal	Limite Nord-ouest	X					-mairie -population	Service des eaux et forêt	1 000 000 F CFA
Création de comité de salubrité	Chaque quartier de la commune	X					-mairie -délégués de quartier -OCB	ADOS	
Acquisition du matériel de collecte des ordures (charette, matériel léger)		X	X				-Mairie -comités de salubrité	ADOS -Mairie	1 000 000 F CFA
Sensibilisation des populations sur l'organisation de la collecte des ordures	commune	X					-Mairie -comités de salubrité	-service d'hygiène	200 000 F CFA
Acquisition d'un incinérateur	dépotoir			X			Mairie	Bailleurs	
Evolution des comités de salubrité vers des privés (GIE)				X			-Comité de salubrité -mairie	-servies techniques -Baillleurs et institutions financières	

OS3 : Protéger et sécuriser le réseau d'AEP									
<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>	
		1	2	3	4	5			
Mise en place d'un programme de « latrinisation »	Concessions ayant des fosses adjacentes au réseau d'AEP	X	X	X			-population -service d'hygiène -Mairie	Bailleurs	40 000 000 F CFA
Sensibilisation des populations	Commune	X	X	X			-Mairie -services d'hygiène -CG forage	ADOS (animation)	200 000 F CFA
Elimination des fosses septiques adjacentes aux canalisations du réseau d'AEP	Commune	X	X	X			-Service d'hygiène -mairie -population		5 000 000 F CFA

EAU

Objectif global :

AMELIORER LA GESTION DE L'EAU

OS : Renforcer les capacités du comité de gestion									
<i>Activités</i>	<i>Localisation</i>	<i>Horizon temporel (année)</i>					<i>Acteurs</i>	<i>Partenaires</i>	
		1	2	3	4	5			
Formation en gestion administrative et financière axée sur le mode de facturation		x	x				-Comité de Gestion forage	-service hydraulique -ADOS -privé	300 0000 F CFA

Formation de techniciens en plomberie		x	x	x	x	x	-comité de gestion	-service de l'hydraulique -privé	5 000 000 F CFA
Acquisition d'un groupe électrogène pour le forage			x				-comité de gestion	-AJUK -service hydraulique -bailleurs	8 000 000 F CFA

ACTION SOCIALE

FEMMES

Objectif global :

ACCOMPAGNER LES FEMMES DANS INITIATIVES ECONOMIQUES

OS1 : Renforcer l'organisation des femmes										
Activités	Localisation	Horizon temporel (année)					Acteurs	Partenaires		
		1	2	3	4	5				
Identification et appui à la reconnaissance juridique des groupements de femmes	commune	x					-groupement de femmes -service du développement communautaire	-Fédérations des GPF -Mairie		
Mise en place d'une fédération communale des GPF	commune	x					-GPF reconnus -Service DC	-mairie -fédération nationale		

Construction d'une case foyer	Kanel 2			x			-Fédération communale GPF -service DC	-Bailleurs -Mairie	20 000 000 F CFA
-------------------------------	---------	--	--	---	--	--	---	-----------------------	---------------------

OS2 : Améliorer la formation des femmes

Activités	Localisation	Horizon temporel (année)					Acteurs	Partenaires	
		1	2	3	4	5			
Ouverture de 5 classes d'alphabétisation	Chaque quartier	x	x	x	x	x	-Mairie -DGL Felo ADPROP	-PIP -Ideen PAIS-Etat PAPA	2 000 000 F CFA
Organisation de séminaires de formation thématiques		x	x	x	x	x		-GPF -ADPROP -DGL Felo	2 000 000 F CFA

OS3 : Faciliter l'accès au crédit

Activités	Localisation	Horizon temporel (année)					Acteurs	Partenaires	
		1	2	3	4	5			
Appui à la création de GIE professionnels	commune	x					-GPF -Groupement de femmes	-Services techniques -ADOS -PIP	
Création de groupements d'épargne et de crédit	commune	x	x	x			-GIE et GPF -privés	-FAFD -Etat -PIP	

Création d'une mutuelle d'épargne et de crédit	commune			x			idem	Idem	3 000 000 F CFA
Mise en place d'un fond d'appui aux initiatives des femmes			x				-Fédération GPF	-ADOS -bailleurs -PIP -FAFD	5 millions

TROISIEME AGE ET PETITE ENFANCE

Soutenir la petite enfance et le troisième âge									
Activités	Localisation	Horizon temporel (année)					Acteurs	Partenaires	
		1	2	3	4	5			
Equiperment de la case des tous petits	Commune		X				-Mairie -Etat	-Mantes la jolie -Bailleurs	A chiffrer
Création d'un conseil communal des sages	Commune	X					-Mairie -Personnes âgées	-Ados -DGL Felo	
Construction de « thiali » aménagés pour personnes âgées dans chaque quartier	Dans chaque quartier		X	X	X	X	-Mairie -Populations	-Ados -AJUK	2 millions